

COMMUNE DE SAINT ANDRE D'APCHON

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 21 janvier 2025

(Session ordinaire)

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt et un janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Saint André d'Apchon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Martine ROFFAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : - Votants :

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2025

Présents : Mmes et MM ROFFAT Martine, ROCHE Jacquit, PREFOL Marie-Christine, WOLTERS Patricia, VACHERON Christian, CHATRE Philippe, VIAL Philippe, MICHEL Fabien, VIAL Céline, HENNEQUIN Clémence, MARTEL LARUE Sonia, VAUDIER Florine, VALLAS Monique, LACROIX Cyril, PLASSE Murielle et JIMENEZ GUILLAUME Marion.

Absent excusé : M. JOANNIN Christian

Procurations :

M Christian JOANNIN à Christian VACHERON

M. Franck DENIS à Mme Clémence HENNEQUIN

Mme Monique VALLAS à Muriel PLASSE

Président de séance : Mme ROFFAT Martine, Maire.

Secrétaire de séance : Mme HENNEQUIN Clémence

La séance s'ouvre à 20 h 00

⇒ Votants : 18

⇒ Présents : 15

Madame le Maire donne lecture du Procès-verbal en date du mardi 3 décembre 2024

⇒ POUR : 18

CONTRE :

ABSTENTION :

M. Christian JOANNIN arrive le nombre de présents passe à 16. Le nombre de votants reste à 19.

3) Avenant n° 2 au Marché Public de la SAR

✓ Avenant– lot 7 : Menuiseries Bois– CREABOIS

Madame le Maire rappelle que le montant initial du marché public pour le lot 7 était de 94 711.99€ HT soit 113 654.39 € TTC.

Les travaux supplémentaires concernent la fabrication et la pose de placards muraux et sous la scène des placards pour le rangement pour un montant de 5402.64 € HT soit de 6483.17 € TTC.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4) Renouvellement de la Convention avec le Laboratoire TERANA Puy de Dôme pour prélèvements et analyses de légionelles sur Eaux Chaudes Sanitaires (ECS)

Madame le Maire rappelle que le laboratoire public d'analyses TERANA situé à Lempdes (63) effectue les analyses sur l'eau de consommation humaine.

Afin de réaliser les analyses en 2025, le conseil municipal doit autoriser Madame le Maire à signer une convention de prélèvement et analyses de légionelles sur Eaux Chaudes Sanitaires (ECS) avec le laboratoire TERANA.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5) Personnel : Mise en Place d'un compte épargne temps

Madame le Maire propose de mettre en place le compte épargne temps (CET) permettant au personnel titulaire et stagiaire ou non titulaire d'épargner les jours non utilisés, dans certaines limites. Il est possible d'épargner 5 jours par an (congés annuels).

Le CET peut comporter **60 jours maximum**.

Le personnel pourra demander à bénéficier des jours épargnés sur son CET **à la fin des congés suivants** :

- Congé de maternité ou d'adoption
- Congé de paternité et d'accueil de l'enfant
- Congé de proche aidant
- Congé de solidarité familiale.

POUR : 19

CONTRE :

ABSTENTION :

6) Questions diverses

- **Transfert de compétence assainissement de Roannais Agglomération à la Roannaise de l'eau**
- **Compte rendu de la réunion du 14 janvier 2025 avec les associations pour organiser la venue des jumeaux de WITTNAU. L'envoyer aux élus**
- **Vœux du personnel le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30 en Mairie.**
- **La population augment : 1991 (+19 par rapport à 2023)**
- **Mise en place du groupe de travail pour la mise en place du règlement intérieur de la Salle d'Animation Rurale et de l'Annexe.**
- **Intervention de M JOANNIN, suite à sa réunion avec Roannais Agglomération sur les bio -déchets.**
- **Recherche si « la madone » appartient à l'état ou au diocèse.**

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à **21h11**

Le Maire,

Martine ROFFAT

Le secrétaire de séance,

Clémence HENNEQUIN

Soumis à l'approbation du Conseil municipal du

Mis à disposition du public (secrétariat et affichage) et mis en ligne le